

Entre les soussignés :

Communauté de communes du Barséquanais en Champagne, située 4, Grande rue de la résistance à Bar-sur-Seine et représentée par M. Claude PENOT en sa qualité de Président dûment habilité par la délibération n° 10/2024 en date 15 février 2024.

Ci-après désignée « La CCBC »

D'une part

ET

*[ personne morale] Nom de l'entité, située adresse et représenté par Nom en sa qualité de qualité dûment habilité par une décision en date du .././.. (le cas échéant).*

Ci-après désigné(e) l'adhérent(e)

OU

*[personne physique] Nom, Prénom, adresse*

Ci-après désigné(e) l'adhérent(e)

D'autre part.

Il est tout d'abord exposé ce qui suit :

La CCBC a choisi de réhabiliter le 1<sup>er</sup> étage de sa Maison du Tourisme, situé 18 place de la République à Bar-sur-Seine, de manière à créer un tiers-lieu ; un espace de travail partagé, ouvert à tous, notamment aux travailleurs itinérants et autres télétravailleurs ainsi qu'aux associations, au cœur du centre-bourg de son territoire.

Cet espace comprend :

- Une salle de réunion disposant du WiFi, d'une imprimante, d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
- Une salle partagée entre 4 espaces de travail individuels.
- Une cuisine.
- Un sanitaire.

Le règlement intérieur est venu fixer les conditions d'utilisation du lieu ainsi que les tarifs de mise à disposition des différents d'espaces.

La présente convention d'adhésion permet d'identifier les utilisateurs du lieu. Elle est un prérequis à l'occupation du tiers-lieu.

### **Article 1 Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'adhésion au tiers-lieu l'Office 'IN

### **Article 2 Engagements des parties**

La CCBC s'engage à mettre à disposition de l'adhérent un local dans les conditions et aux tarifs énoncés dans le règlement intérieur.

L'adhérent s'engage à occuper les locaux mis à disposition conformément à leur destination, de façon paisible et à signaler tout désordre, de son fait, ou qu'il aurait observé.  
Il s'engage à observer le règlement intérieur et à régler son temps d'occupation selon les tarifs en vigueur.

### **Article 3 Modalités financières**

L'adhésion au tiers-lieu est gratuite. Seule l'occupation du lieu fait l'objet d'une facturation sur la base des éléments renseignés en annexe.

### **Article 4 Assurance/ Responsabilité**

L'adhérent doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

### **Article 5. Prise d'effet, durée, reconduction.**

L'adhésion est conclue jusqu'au 31 décembre de l'année de sa signature et reconduite tacitement par période d'un an.

### **Article 6. Résiliation**

La convention est résiliée de plein droit en cas de non-respect des conditions de mise à disposition du bien.

Il peut être mis fin à la convention à tout moment, à la demande d'une des parties, en respectant un délai de prévenance d'un mois.

### **Article 7 Règlement des litiges.**

Tout litige né de l'appréciation de la présente convention qui n'aurait pas trouvé d'issue par la voie amiable relève de l'appréciation de la juridiction compétente.

A Bar-sur-Seine, le

Pour la CCBC,  
Le Président,  
Claude PENOT

Pour l'adhérent,



## ANNEXE RELATIVE A LA FACTURATION

### 1. Identification de l'adhérent.

Nom ou raison sociale :

Représentant légal :

Adresse :

### 2. Traitement prescrit :

Merci de renseigner les quantités.

Traitement	Espace de co-working		Salle de réunion	
	Quantité	Prix unitaire	Quantité	Prix unitaire
Dose homéopathique (1/2 journée)		5 €		30 €
Soin (1 jour)		9 €		50 €
Traitement de fond (10 jours)		80 €		
Traitement collectif (5 jours ouvrés)				230 €
Cure de jouvence (1 mois)		230 €		
Parcours thérapeutique (illimité sur 1 an)		900 €		

### 3. Dates de réservation :

#### JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

#### FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

#### JUIN

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

#### OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

#### JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

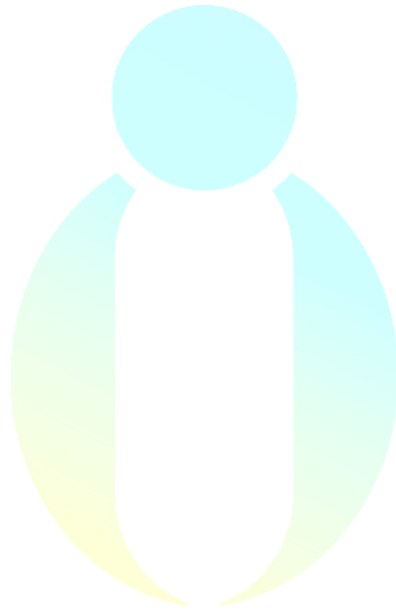
AOUT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

DECEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

4. Signature :



OFFICE IN  
— ESPACE PARTAGÉ —